



LA PASSERELLE DE CHAMPAGNE SUR SEINE

Février 2002

Numéro 3

Valeur 1 €

BULLETIN DES GROUPES D'OPPOSITION MUNICIPALE

ÉDITO

Après le virage, le rappel à l'ordre.



Christophe SAVARD
Conseiller Municipal

M. le Maire fait des erreurs de conduite. Il se place dans la même situation

que l'automobiliste qui, roulant à 150 km/h, reçoit des appels de phares des véhicules venant en face. Il se moque de ces signes et souvent se moque de ceux qui lui signalent un danger imminent relatif à sa conduite. Soudain, deux gendarmes apparaissent et font signe à la forte tête de s'arrêter. Le Maire de Champagne sur Seine se trouve exactement dans cette situation ; les membres des groupes d'opposition l'ont régulièrement informé des erreurs qu'il commettait dans sa façon de piloter les affaires municipales en se moquant des règlements. Il nous montre en ce moment ce qu'il ferait s'il était à la place de l'automobiliste : il crierait haro sur ceux qui l'avaient informé de ce qui l'attendait après le prochain virage !

Quel est le but poursuivi par les membres de l'opposition ? Certainement pas de bloquer le système, mais simplement de faire respecter les Lois et les règles établies. Certainement pas de cautionner une façon par trop personnelle d'exécuter la gestion communale, mais bien le respect des personnes représentant toutes les tendances du Conseil Municipal.

Nous avons été élus, non pas pour la gloriole ou pour nous en mettre plein les poches, mais bien pour se rendre utiles, en se mettant au service de l'ensemble de la population de Champagne. Être au service de la population, lorsque l'on se trouve dans l'opposition, c'est justement poser les gardes fous et être en permanence vigilants afin que le pouvoir en place ne dérive par vers le totalitarisme, le népotisme ou l'appropriation abusive.

De la lutte des classes à la lutte des clans.

Notre cité fut marquée au siècle dernier par l'évolution industrielle. Elle connut les avantages et les inconvénients liés à cette situation comme par exemple la division (naturelle) de la ville en deux : les cadres et les notables vivant à côté des ouvriers. La crise économique qui frappa l'usine mit Champagne en situation difficile mais les Champenois se sont « serré les coudes », gommant par la même occasion le fossé social entre les classes. De cette épreuve, la ville en sortit grandie : ce n'était plus le grade qui faisait l'Homme, mais sa richesse intérieure.

Janvier 2002, dix mois après son élection, la formation restreinte de M. le Maire s'est installée dans un système : « nous avons été élus, donc nous sommes les plus forts ! » Suivez le guide, maintenant ! Hélas, triste bilan au fil des Conseils Municipaux, des rencontres ou des

courriers, nous constatons que M. le Maire ne supporte aucune critique. Il y répond par des menaces (sa lettre de novembre), des sanctions, des moqueries. En installant une gestion partisane, il commence à diviser la population : ceux qui le suivent, ceux qui ont pris le parti de se taire, ceux qui forment une opposition active. En divisant pour mieux régner, M. le Maire ne tient pas ses promesses électorales mais il entraîne notre commune vers un avenir peu engageant.

Récemment, en tant qu'administrée, je lui demandais de respecter l'Autre, surtout si celui-ci est différent car le dialogue s'installera par le respect mutuel. Pour cela, je fais confiance
Chantal PRUVOST
au temps.

**L'Assemblée Générale
annuelle de l'association
LA PASSERELLE DE
CHAMPAGNE SUR SEINE
se tiendra
le jeudi 14 février 2002
à 18 H 00
salle Pablo Picasso.
A l'ordre du jour :
rapport moral,
rapport financier et
élection du Conseil
d'Administration.**

Le coût réel de Guy BEDOS ?

En prélude de la réunion du 11 décembre de la Commission Animation, Monsieur le Maire m'a demandé si la présence à cette réunion de l'actuel Président du Comité des Fêtes me gênait. J'ai répondu simplement que non. A l'ordre du jour : le spectacle de Guy Bedos, celui de l'A.P.J.C. avec le Club des Retraités 2001 et les projets pour 2002.

Lorsque nous avons évoqué la soirée de M. Bedos, j'ai posé des questions sur le cachet et le coût de la manifestation. Là, M. le Maire s'est mis en colère car il m'a dit que cela ne me regardait pas. A Madame la Huitième Adjoint qui me dit « Vous avez vu ! Vous avez mis M. le Maire en colère ! », je réponds que j'ai le droit de savoir en tant que membre de la commission Animation et Culture. Recette ? Dépenses ? Déficit ? Pour moi, le coût de cette prestation était trop élevé. Plus les techniciens.

Conformément à notre éthique de ne pas publier un journal politicien, nous ne publierons pas de numéros de LA PASSERELLE pendant la période électorale qui s'ouvre. Nous ne voulons en aucun cas, de quelque manière que ce soit, influencer les électeurs. Rendez-vous en juin prochain, après les élections Présidentielles et Législatives. Cependant, ce n'est pas pour cela que nous ne poursuivrons pas notre action de veille sur la vie champenoise. Ainsi, nous n'écrirons pas que cette année, nous allons « renouveler le Président de la République » et « choisir un nouveau Député », ni le contraire.

Christine WATY

Présidente de LA PASSERELLE

Plus la location du matériel de sono. Et pour 400 personnes alors que la salle a une capacité de 480 places. Par contre, je remercie le geste de M. Bedos, un chèque de 3.049 € pour le CCAS.

Puis, M. le Maire n'a pas voulu trop parler du spectacle du 1^{er} décembre des Jeunes Chanteurs Champenois. Pourtant, ils ont fait une bonne action pour la recherche contre le sida en reversant les 760 € de recette du bar. Les Jeunes ont trouvé que cette soirée, organisée par le Comité des Fêtes, manquait d'organisation et que cela n'avait rien à voir avec les organisations du passé. Or, le nouveau Comité est composé de 41 personnes sur le papier et le bar a été tenu par un ancien membre du Comité.

Dominique BESSEMOULIN